



Administration communale  
Route de Gembloux 43  
5310 Eghezée

Département cadre de vie

Chef de Service : Marc WANBECQ  
Agent traitant : Marjorie DACHELET  
Tél. : 081 / 810.167  
Mail : urbanisme@eghezee.be

Eghezée, le 18 novembre 2024

Étude du Notaire Frédéric MAGNUS  
Rue du Grand Tige, 11  
5101 ERPENT

**V/Réf. : 2024-0598/004 - CE**  
**N/Réf. : RED 459 –**  
**Objet : D.IV.99 à 5310 WARET-LA-CHAUSSEE**

Maître,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 28 octobre 2024 relative à un bien sis à **5310 WARET-LA-CHAUSSEE, Chaussée de Namur n°395, cadastré 12<sup>ème</sup> division section A n°139L**, sous réserve des résultats de l'instruction approfondie à laquelle il sera procédé au cas où une demande de certificat d'urbanisme, de permis d'urbanisme ou de permis d'urbanisation serait introduite au sujet du bien considéré, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du CoDT :

Le bien en cause est situé en zone d'habitat au plan de secteur adopté par arrêté de l'Exécutif régional wallon du 14/05/1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité (voir plan ci-joint) ;

Le bien en cause est situé en zone d'habitat villageois mixte, de commerce, d'activité et de service au schéma de développement communal, avec une densité de référence de 30 logements à l'hectare ;

Le bien en cause a fait l'objet de permis d'urbanisme délivrés après le 01/01/1977 :

- **PU 156-33/78 au nom de** pour la transformation d'une habitation octroyé le **31/05/1998** ;
- **PU 3736-140/04 au nom de** pour l'aménagement de 6 appartements octroyé le **22/03/2005** ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation délivré après le 01/01/1977 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucune déclaration d'Environnement ;

Le bien en cause n'est pas situé en zone inondable, conformément à l'arrêté du Gouvernement wallon du 10/03/2016 adoptant la cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation et du risque de dommages dus aux inondations ;

Le bien en cause est situé dans le du plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique Meuse aval approuvé par arrêté du Gouvernement wallon du 19 septembre 2013, qui reprend celui-ci en **zone d'assainissement collectif** ;

Le bien en cause n'est pas repris en couleur « pêche » ou « bleu lavande » dans la Banque de Données de Gestion des Sols (B.D.E.S) conformément au Décret Sol du 1er mars 2018 relatif à la gestion et à l'assainissement des sols ;

Le bien en cause n'est pas repris dans un périmètre qui a fait l'objet d'une découverte d'un ou plusieurs biens archéologiques, soit est recensé, comme ayant recelé, recelant ou étant présumé receler des biens archéologiques ;

Autres informations utiles :

- présence de canalisations de gaz naturel dans la commune d'Eghezée dans les sections de :  
Dhuy, **Warêt-la-Chaussée**, Leuze et Longchamps : FLUXYS Belgium sa  
Longchamps et Eghezée : IDEG/ORES
- bien situé le long de la **N91**, des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Public de Wallonie, -DGO1-, Direction des routes de Namur, District de Spy, Route de Saussin 37 à 5190 SPY.

Vous trouverez en annexe la liste des concessionnaires de voirie.

Veillez agréer, Maître, l'assurance de notre considération distinguée.

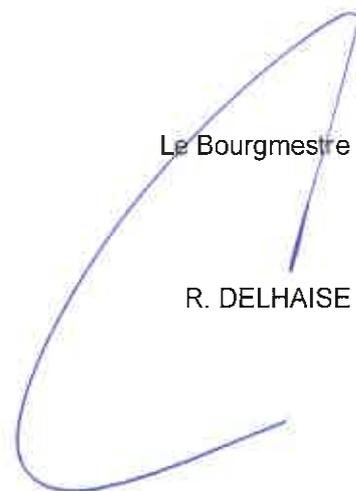
La Directrice générale,



A. BLAISE



Le Bourgmestre,



R. DELHAISE

Redev. communale  
30,00 €  
A.C. EGHEZEE  
N° 459